

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	10
• présents	8
• votants	8
• absents	2
• exclus	0

De la commune de DROISY

Séance du 07 avril 2025 à 19 heures 30

Date de convocation :
25 mars 2025

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Date d'affichage :
25 mars 2025

Objet

N° 21/2025

Dépôt d'un dossier de demande de subvention pour la sécurisation de la RD57 au titre du CDAS 2025

M. FORESTIER Jean-Paul

Étaient présents :

Jean-Paul FORESTIER, Régis RACINEUX, Pierre-Alain REY, Cyril CHATANAY, Carole LAFFIN, Thibault VICTOR, Olivier BALDI, Nicolas FORESTIER.

Excusé(e)s : Émilie VICTOR, Jérémy BERNARDI.

Pouvoir(s) donné(s):

Secrétaire de séance :

M. RACINEUX Régis

M. Le maire présente au conseil municipal le dossier d'aménagement de sécurité en agglomération sur la RD57, rue de la croix Brochin, établi par le cabinet Profils Etudes.

Ce dossier propose un aménagement sécuritaire par la mise en place d'aménagements de type ralentisseurs pour modérer la vitesse des véhicules en approche et sécuriser davantage les modes de déplacements alternatifs.

Afin de réaliser ces travaux, il propose de proposer de déposer un dossier de demande de subvention selon le plan de financement suivant:

Investissement HT	60 207.50 €
Subvention CDAS	30 103.75 €
Amendes de Police	18 062.25 €
Autofinancement communal	12 041.50 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents:

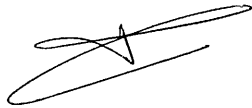
- **APPROUVE** le projet et son contenu
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel de l'opération et

décide d'inscrire cette dépense au budget

- **AUTORISE** le Maire à réaliser la demande de subvention auprès du Département au titre du CDAS 2025
- **S'ENGAGE** à prendre en auto-financement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions
- **S'ENGAGE** à ne pas recevoir plus de 80% de subventions,
- **S'ENGAGE** à réaliser cette opération de sécurisation de la RD57

AINSI FAIT ET DELIBERE à l'unanimité des membres présents, les jours, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance:



Fait à DROISY, le 08 avril 2025.

Le Maire



Délibération certifiée exécutoire

Compte tenu de sa télétransmission le : 11/04/2025

Et de sa publication le : 11/04/2025

Extrait conforme au registre des délibérations

Fait à Droisy le : 11/04/2025

Le maire,
Jean-Paul FORESTIER

NOM du maître d'ouvrage : Mairie de Droisy

OBJET de l'opération : sécurisation RD57

Montant des études:	0,00 €
Montant des travaux:	60 207,50 €
Montant des acquisitions foncières:	0,00 €
TOTAL:	60 207,50 €

CDAS – Calcul plan de financement prévisionnel

<u>Financiers</u>	<u>Montant HT</u>	<u>%</u>	<u>Observations</u>
DEPARTEMENT	30 103,75 €	50%	
>CDAS			
>autres programmes: Amendes police 2025	18 062	30%	
REGION			
ETAT			
DETR,DSIL,réserve parlementaire			
UNION EUROPEENNE			
AUTRES FINANCEURS PUBLICS			
ADEME, ANAH, SYANE...			
Total aides publiques	48 166,00 €	80%	
Fonds propres	12 041,50 €	20%	
Emprunts			
Total autofinancement	12 041,50 €		
TOTAL GENERAL HT	60 207,50 €	100%	